



LES BASES DES TECHNOLOGIES DU BÂTIMENT

- Les bases terminologiques du secteur de la construction et du bâtiment
- Les différentes approches possibles des technologies du bâtiment
- Les contraintes techniques liées aux choix des différents matériaux et produits proposés
- Les pathologies les plus fréquentes liées aux techniques appliquées

Formation pratique sur 2 jours (14 h)

Animée par Pierre DOYARD

Architecte DPLG Consultant, ingénieur-chef contractuel de la fonction publique territoriale

- Antilles > 20 et 21 janvier 2025



LES BASES DES TECHNOLOGIES DU BÂTIMENT

Gérer ou participer à des opérations de travaux demande **une connaissance des bases terminologiques du secteur de la construction et du bâtiment.**

Cette formation aborde **tous les points essentiels pour analyser et comprendre les techniques de conception et de réalisation dans le domaine de la construction.** Elle permet également d'intégrer les contraintes techniques liées aux choix des différents matériaux et produits proposés ainsi que les conséquences en matière d'exploitation, de maintenance et de garanties.

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public multicatégoriel

- Responsable d'établissement public
- Chef de projet, chargé d'opérations
- Responsable au service des moyens généraux
- Responsable au service achats
- Agent ou tout personnel (notamment administratif, comptable ou intendance) récemment ou prochainement nommé responsable d'opérations, ou chargé de gérer ou participer à des petites opérations de travaux ou des opérations plus importantes

PRÉREQUIS

Aucun



OBJECTIFS

- Acquérir les bases de terminologie de l'organisation du secteur bâtiment, lors de la conception, de la réalisation, de l'exploitation ou de la modification d'une construction
- S'initier et développer ses connaissances des technologies pour mieux comprendre et gérer les devis et les travaux
- Maîtriser les différents cadres d'approches de la technologie
- Analyser et comprendre les étapes de construction de la structure des fondations au toit
- Connaître les techniques et matériaux de finitions
- Acquérir les bases des lots techniques
- Comprendre les liens entre les techniques mises en œuvre et les pathologies les plus courantes



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



PRIX NET : 2480 €

1^{er} JOUR

7h45 Accueil et collation

8h00 Introduction

- Présentation de l'optique de la formation et des objectifs du stage
- Présentation des stagiaires et du formateur
- Les bases terminologiques de l'organisation du secteur du bâtiment

8h30 Les acteurs de l'opération de construction

- La spécificité des prestations de travaux
- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage
- Les rôles de la maîtrise d'œuvre et autres acteurs de l'ingénierie
- Les entreprises

9h30 Pause

9h45 Les différentes approches de la technologie

- L'approche graphique : savoir lire des plans, les types et conventions de représentations, les symboles techniques

► **Exercice pratique.** Lecture de plans

- La décomposition d'un ouvrage par fonction, ou par éléments de construction
- La partition par corps d'état

► **Exercice.** Dresser une liste de corps d'état

11h30 Déjeuner

13h00 Les structures : des fondations à la terrasse

- Les terrassements, en pleine masse, en tranchées, les soutènements
- Les fondations, linéaires, superficielles, profondes
- Les structures verticales, murs, poteaux, poutres
- Incidence des choix de fondations et de structures sur les pathologies potentielles

14h30 Pause

14h45 Les structures : des fondations à la terrasse (suite)

- Les structures horizontales, dallages, dalles, planchers
- Les chaînages, les précautions basiques pour la sismicité
- Les liaisons verticales, escaliers, trémies, gaines
- Les enduits et façades

16h00 Fin de la 1^{ère} journée

2^e JOUR

7h45 Accueil et collation

8h00 Introduction

- Rappel des points importants vus lors de la première journée
- Présentation des différents aspects traités dans le cadre de la seconde journée

8h30 Le clos et le couvert

- Les structures bois
- Les charpentes bois ou métalliques
- Les couvertures, tuiles, ardoises, bacs
- La zinguerie, les évacuations d'eaux pluviales

9h30 Pause

9h45 Le clos et le couvert (suite)

- Les différentes techniques d'étanchéité : les pathologies principales
- Les menuiseries extérieures, vitrages
- Les fermetures et occultations

11h30 Déjeuner

13h00 La partition, les finitions, les lots techniques

- L'isolation : les risques de pathologies en cas de mauvaise réalisation
- Les cloisons : techniques traditionnelles et modernes
- Les peintures
- Les enduits et revêtements, muraux
- Les revêtements de sols, durs ou souples
- La plomberie, alimentations, évacuations
- Le sanitaire, les appareils, l'eau chaude

14h30 Pause

14h45 Les lots techniques (suite)

- Le chauffage, production, distribution, énergie
- La ventilation : grands principes et pathologies
- Les courants, forts et faibles : bases techniques et lien avec la sécurité
- Les équipements techniques divers, ascenseurs

15h45 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés

16h00 Fin de la formation

VOTRE FORMATEUR



Pierre DOYARD

ARCHITECTE DPLG

Consultant, ingénieur chef contractuel de la fonction publique territoriale

2011-2020 : ENSEIGNANT

- Professeur associé à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, Master 2 MOBat (maîtrise d'ouvrage et management de patrimoine bâti)
- Responsable de l'UE DAC (Droit des Acteurs de la Construction), tuteur d'alternance et accompagnant dans l'UE ACP (Analyse Comparée des Pratiques)

MAÎTRISE D'OUVRAGE

- ATIS - Consultants - 2006
Programmation : animation d'équipes de projet, comités de pilotage, élaboration de programmes d'ouvrages ; AMO jurys de concours, montages financiers, administratifs et techniques d'opérations de constructions publiques ou privées, conduites d'opérations, dans le domaine de la santé et l'action sociale
- Office Départemental de l'Habitat ODH 26 - Directeur des Services Techniques - 2000-2004
- Direction Départementale de l'Équipement - Responsable d'opérations - 1982-1988

MAÎTRISE D'ŒUVRE

EXERCICE LIBÉRAL - 1988-2000

- Opérations de bâtiments publics, d'écoles, de bâtiments d'activités commerciales ou industriels et de logements sociaux
- Participation à des missions d'assistance au maître d'ouvrage en bâtiment public

AGRÉMENT COORDONNATEUR

SPS - Niveau 1 - Conception - Réalisation.
Tous ouvrages

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation**Formation choisie**

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :**1^{er}** Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).**Votre rencontre avec CFC s'est faite par :**

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature**Réservation**

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **2480 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paielement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14^{ème}. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr